

---

# LISTE DES PIECES NECESSAIRES A LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER ACCRE

---

A l'appui de votre dossier d'exonération de charges sociales,  
merci de fournir les pièces justificatives indiquées en 1), 2) et 3).

## 1) LES PIECES COMMUNES.

- Le feuillet spécifique de demande d'aide qui vaut attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de l'aide depuis 3 ans : FEUILLET CERFA n° 13584\*01.
- Les justificatifs de l'appartenance à l'une des catégories de bénéficiaires (voir tableau ci-dessous).
- Une photocopie de pièce d'identité.

## 2) LES PIECES SELON LA FORME JURIDIQUE.

### a) En nom propre, entreprise individuelle.

- Pas de pièces spécifiques à la forme juridique.

### b) En société (SARL, SA, SAS, SNC ...).

- Une photocopie des statuts de la société comprenant la répartition des parts sociales et signés par tous les porteurs de parts.

Si le dirigeant est nommé par acte séparé :

- Une photocopie de l'acte de nomination

Si le contrôle effectif du capital de la société est exercé, par le demandeur de l'aide, avec sa famille (ascendants, descendants premier degré, conjoints) :

- Une photocopie du livret de famille ou tout justificatif de liens de parenté.

### CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES

Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 08 H 30 à 12 H 00 sans rendez-vous et l'après midi sur rendez- vous



57, Cours Fauriel  
42024 Saint-Etienne Cedex 2  
Tél. 04 77 43 04 61 – Fax : 04 77 43 04 01  
e-mail : [cfe@saint-etienne.cci.fr](mailto:cfe@saint-etienne.cci.fr)

Parc des Comtes du Forez – Immeuble le Vauban - BP 6  
42601 Montbrison Cedex  
Tél. 04 77 96 02 79 – Fax 04 77 58 98 02  
e-mail : [antenne-montbrison@saint-etienne.cci.fr](mailto:antenne-montbrison@saint-etienne.cci.fr)

### 3) LES PIECES SELON LA CATEGORIE A LAQUELLE VOUS APPARTENEZ.

<b>CATEGORIE I DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISES</b>	
<b>LES INDEMNISES</b> à l'Aide au Retour à l'Emploi (ARE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La notification d'ouverture de droits du Pôle Emploi</li> <li>✓ Le titre de dernier paiement du Pôle Emploi en cas de notification de plus de 3 mois</li> </ul>
<b>LES INDEMNISES</b> à la Convention de Reclassement Personnalisé (CRP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La lettre de licenciement</li> <li>✓ Copie des bulletins de salaire des 6 derniers mois</li> <li>✓ La copie d'acceptation de la CRP complétée et signée par le salarié</li> </ul>
<b>LES INDEMNISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La lettre de licenciement</li> <li>✓ Copie des bulletins de salaire des 6 derniers mois</li> </ul>
<b>Les salariés</b> ayants signés une <b>RUPTURE CONVENTIONNELLE DE CONTRAT DE TRAVAIL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La copie du constat de rupture du CT signé par les 2 parties</li> <li>✓ Soit l'attestation de réception du dossier par la DDTEFP soit copie de l'acceptation de la RCC par la DDTEFP</li> <li>✓ Copie des bulletins de salaire des 6 derniers mois</li> </ul>

<b>CATEGORIE II DEMANDEURS D'EMPLOI NON INDEMNISES</b>	
Etre inscrit au <b>POLE EMPLOI 6 MOIS</b> AU COURS DES <b>18 DERNIERS MOIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un historique Pôle Emploi validé par un tampon et une signature de l'agence</li> </ul>

#### CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES

Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 08 H 30 à 12 H 00 sans rendez-vous et l'après midi sur rendez- vous



57, Cours Fauriel  
42024 Saint-Etienne Cedex 2  
Tél. 04 77 43 04 61 – Fax : 04 77 43 04 01  
e-mail : [cfe@saint-etienne.cci.fr](mailto:cfe@saint-etienne.cci.fr)

Parc des Comtes du Forez – Immeuble le Vauban - BP 6  
42601 Montbrison Cedex  
Tél. 04 77 96 02 79 – Fax 04 77 58 98 02  
e-mail : [antenne-montbrison@saint-etienne.cci.fr](mailto:antenne-montbrison@saint-etienne.cci.fr)

**CATEGORIE III  
BENEFICIAIRES DES MINIMA SOCIAUX**

Les bénéficiaires du <b>REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)</b>	✓ Le titre de dernier paiement délivré par la CAF
Les bénéficiaires de l' <b>ALLOCATION SPECIFIQUE DE SOLIDARITE (ASS)</b>	✓ La notification d'ouverture de droits délivrée par le Pôle Emploi ✓ Le titre de dernier paiement du Pôle Emploi en cas de notification de plus de 3 mois ✓
Les bénéficiaires de l' <b>ALLOCATION TEMPORAIRE D'ATTENTE (ATA)</b>	✓ La notification d'ouverture de droits délivrée par le Pôle Emploi ✓ Le titre de dernier paiement du Pôle Emploi en cas de notification de plus de 3 mois

**CATEGORIE IV  
LES 18 – 25 ANS**

Les jeunes de <b>18 à 25 ans</b>	✓ Une photocopie de pièce d'identité
----------------------------------	--------------------------------------

**CATEGORIE V  
LES 26 – 30 ANS**

Les jeunes ayant <b>un CONTRAT EMPLOI-JEUNE ROMPU AVANT SON TERME</b>	✓ Une photocopie du contrat de travail ✓ Un justificatif de la rupture du contrat
Les jeunes <b>NON INDEMNISES</b>	✓ Une attestation sur l'honneur de non indemnisation au titre de l'Assurance Chômage
Les jeunes <b>RECONNUS HANDICAPES</b>	✓ Une attestation COTOREP

**CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**

Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 08 H 30 à 12 H 00 sans rendez-vous et l'après midi sur rendez- vous



57, Cours Fauriel  
42024 Saint-Etienne Cedex 2  
Tél. 04 77 43 04 61 – Fax : 04 77 43 04 01  
e-mail : [cfe@saint-etienne.cci.fr](mailto:cfe@saint-etienne.cci.fr)

Parc des Comtes du Forez – Immeuble le Vauban - BP 6  
42601 Montbrison Cedex  
Tél. 04 77 96 02 79 – Fax 04 77 58 98 02  
e-mail : [antenne-montbrison@saint-etienne.cci.fr](mailto:antenne-montbrison@saint-etienne.cci.fr)

CATEGORIE VI AUTRES CATEGORIES DE BENEFICIAIRES	
Les personnes licenciées d'une entreprise en redressement <b>REPRENANT L'ACTIVITE DE SON ENTREPRISE</b>	✓ Une attestation du liquidateur, de l'administrateur judiciaire ou du juge commissaire justifiant du projet de reprise d'entreprise
Les personnes <b>CREANT UNE ENTREPRISE EN ZONE URBAINE SENSIBLE (ZUS)</b>	✓ Adresse de l'établissement mentionnée dans le formulaire de déclaration de l'entreprise
Les bénéficiaires du <b>COMPLEMENT DE LIBRE CHOIX D'ACTIVITE</b>	✓ Le titre de dernier paiement délivré par la CAF

**Le dossier ACCRE doit être déposé AU PLUT TOT LORS DU DEPOT AU CFE DU DOSSIER D'IMMATRICULATION DE L'ENTREPRISE (même sans activité) ET AU PLUS TARD DANS LA LIMITE DES 45 JOURS QUI SUIVENT CE DEPOT (dossier complet).**

**Tout dépassement de délai ENTRAINERA L'IRRECEVABILITE DE VOTRE DEMANDE D'EXONERATION DE CHARGES SOCIALES**

**Aucune photocopie ne pourra être faite par les services de la CCI, Même pour la constitution des dossiers CFE.**

**CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**

Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 08 H 30 à 12 H 00 sans rendez-vous et l'après midi sur rendez- vous



57, Cours Fauriel  
42024 Saint-Etienne Cedex 2  
Tél. 04 77 43 04 61 – Fax : 04 77 43 04 01  
e-mail : [cfe@saint-etienne.cci.fr](mailto:cfe@saint-etienne.cci.fr)

Parc des Comtes du Forez – Immeuble le Vauban - BP 6  
42601 Montbrison Cedex  
Tél. 04 77 96 02 79 – Fax 04 77 58 98 02  
e-mail : [antenne-montbrison@saint-etienne.cci.fr](mailto:antenne-montbrison@saint-etienne.cci.fr)